

Quels moyens peuvent déployer les élus pour réduire les inégalités entre élèves et favoriser leur réussite?

Si la FCPE a toujours été opposée à la territorialisation de l'éducation, nous sommes néanmoins tout à fait conscients du rôle des collectivités dans le quotidien des élèves. Nous savons à quel point votre rôle peut être crucial pour la réussite des élèves. C'est d'ailleurs une reconnaissance que nous avons portée dans le cadre des débats lors de la loi NOTRE. Nous avons demandé que soit reconnu aux collectivités territoriale une compétence de soutien aux politiques éducatives.

Par vos compétences touchant à l'éducation, mais aussi par de nombreuses mesures qui ne concernent pas directement l'école, mais aussi le quotidien des familles, vous pouvez contribuer à la réussite des élèves.

Depuis plusieurs mois, les rapports se succèdent montrant le caractère inégalitaire de notre système éducatif. Après le rapport du Conseil national de l'évaluation du système scolaire (Cnesco), Mixité sociale et scolaire, ségrégation inter et intra établissement dans les collèges et lycées français, celui de Jean-Paul Delahaye intitulé Grande pauvreté et réussite scolaire, une note d'information du service statistique du ministère de l'Education nationale publiée cet été confirme encore que les écarts se renforcent entre la 6e et la 3e en fonction de l'origine sociale et culturelle.

Agir sur les inégalités sociales est primordial, pour qu'elles ne se transforment pas en inégalités scolaires. Cette bataille pour l'égalité est un des piliers de l'action de la FCPE.

Nous détenons une partie de l'héritage du combat pour les écoles publiques. A ce titre, le premier pilier de notre engagement, vous le savez, c'est la gratuité.

Depuis plusieurs années nous nous inquiétons du recul constaté sur le coût de la rentrée. Les parents dépensent toujours plus d'argent pour l'achat des fournitures scolaires, pour la restauration scolaire ou encore les transports. Et quid du numérique lorsque les collectivités ne voudront pas investir ? A chaque fois que l'on augmente les coûts pour les familles, à chaque fois que la gratuité de l'école n'est pas effective, à chaque fois que l'on discrimine un élève pour son inscription à la cantine en fonction de l'activité de ses parents, à chaque fois qu'une commune n'a pas les moyens de remettre en état une école, c'est l'égalité qui recule.

La FCPE défend le droit à la réussite pour tous les enfants. A l'école, au centre de loisir, le week-end avec ses parents, c'est bien le même enfant qui grandit et se construit, même si on l'appelle élève dans certains endroits et enfant ou jeune dans d'autres. Cohérence et continuité sont indispensables pour qu'il évolue dans un cadre sécurisant et épanouissant. Nous pensons que les collectivités sont les garantes de cette continuité. Par votre rôle de concertation, de mise en musique des interventions publiques sur votre territoire, vous êtes les mieux à même d'assurer cette continuité.

Les enfants et les jeunes passent la plus grande partie de leur temps en dehors de chez eux en semaine, dans les établissements scolaires, dans les structures éducatives, pour apprendre mais aussi pour y vivre. C'est pour cela que la FCPE parle de coéducation, parce que c'est toute une ville, tout un territoire qu'il faut pour élever un enfant.

Prendre en compte les enfants, c'est aussi prendre en compte leurs parents. Le rapport des enfants à leur école, leurs apprentissages, leurs activités éducatives, nourrit le rapport des parents à l'école, aux acteurs éducatifs. On ne peut négliger ce lien. Des enfants, des jeunes, considérés pleinement comme des êtres qui construisent leur devenir, leur esprit critique, développent leur projet de vie, sont considérés dans leurs dimensions d'élève mais aussi humaine nourrit favorablement le rapport des parents à l'école et aux acteurs éducatifs.

Favoriser la mixité sociale et scolaire dans les établissements constitue aussi un levier important de la réussite de tous. En mettant des élèves de différents niveaux et milieu sociale dans un même établissement et une même classe, on élève le niveau scolaire des élèves les plus en difficultés. On peut davantage travailler sur les compétences psychosociales, comme l'apprentissage du travail en groupe, ce qui est indispensable pour tous les élèves. Enfin, la mixité participe au vivre ensemble, un enjeu que je sais important pour des élus locaux. Ce n'est d'ailleurs pas que pour les établissements défavorisées qu'il faut se soucier de la mixité. Il ya plusieurs moyens de la renforcer : une sectorisation pertinente et construite avec les acteurs locaux, une réflexion sur le territoire, le bâti scolaire et la mobilité des élèves, ... Là encore, les rôles de l'éducation nationale et celui des collectivités se croisent et se complètent.

A mon sens le rôle des collectivités dans la réussite des élèves ne se limite pas aux seules compétences qui entourent l'école et le jeune. La politique associative, la politique sportive, la politique d'aménagement urbain sont autant de compétences nécessaires à la réussite de nos enfants. Rénover un quartier politique de la ville, contribuer à la tranquillité publique, offrir des espaces de socialisation aux jeunes, cela contribue à leur permettre de grandir dans de bonnes conditions donc à pouvoir réussir. Je rêve d'ailleurs de communes plus accueillantes pour les enfants et les jeunes.

Nous reconnaissons le rôle des collectivités dans cette mise en musique, et en même temps, nous notons qu'il manque encore trop d'espaces et d'espaces-temps pour permettre la rencontre et l'échange entre tous les acteurs de la communauté éducative, pour permettre l'ouverture de l'école sur son environnement. Pour permettre un véritable travail partenarial aussi entre les « institutions » (école et mairie », de leurs personnels...). Nous avons salué la mise en place des PEDT que nous considérons comme un début, nous appelions de nos voeux des projets éducatifs globaux de territoires ne se limitant pas à la seule commune ou la seule interco. Aujourd'hui j'espère que la fin des rythmes scolaires dans certaines communes ne pénalise pas le début, fragile, de dialogue qui s'était mis en place.

Il y a la nécessité de penser des temps sociaux qui permettent aux équipes éducatives, aux élèves et aux parents de vivre l'école comme lieux de vie :

- des temps institués pour se rencontrer, pour échanger, pour monter des projets de divers ordres : aménagements, animation, solidarité, environnement.
- des lieux physiques, comme la mise en place de l'espace parents sont nécessaires pour permettre une dynamique coopérative et collaborative.

Cette dynamique permettra de renforcer le sentiment d'appartenance de tous à la communauté éducative, l'ouverture de l'établissement sur son territoire, ses problématiques, l'actualité. Cela permettra de fluidifier les rapports entre les parents et les équipes éducatives. Ce lieu à valeur symbolique mais à usage polymorphe

permettra de réduire les incompréhensions, de lever les préjugés et les peurs que peut inspirer l'école sur des parents non rompus aux codes de l'éducation nationale, de réduire les inégalités et favoriser la mixité sociale. Et c'est la force de parents élus fédérés qui pourra défendre ce projet dans chaque établissement, qui pourra l'animer, le faire vivre.

C'est cette prise en compte globale de la vie de l'enfant que la FCPE revendique. C'est ainsi que la FCPE porte la conviction profonde que l'éducation des enfants ne peut se faire qu'avec le concours de l'ensemble des acteurs qui les entourent.

Alors oui, je reconnais que nous pouvons parfois être agaçants, que nous sommes votre poil à gratter. Je comprends que la tentation peut parfois être grande de préférer aux parents fédérés des listes indépendants (indépendantes de quoi ou de qui, je ne saurais dire...). Je reconnais aussi qu'elles sont tentantes ces listes dites apolitiques...

Parce que oui, la FCPE est politique et nous n'en avons pas honte. D'ailleurs le thème sur lequel vous me demandez de réagir est éminemment politique. La lutte contre les inégalités est un sujet inscrit au coeur de notre République.

Quand localement nous militons pour l'accueil de tous les enfants à la cantine, la mise en place de la garderie le matin, la qualité du bâti, la sécurisation des abords des établissements, les quotients familiaux, ou le nombre d'ATSEM par classe, nous faisons notre rôle de citoyen.

Quand nous vous demandons des concertations publiques, de la présence en conseil d'école, c'est aussi pour faire réussir les enfants et quelque part pour nous faire réussir collectivement. Car quelle société ne souhaite pas que ses enfants réussissent, s'émancipent ?

je vous remercie